

Liste des contrats attribués de plus de 25 000\$
Année 2024

Nom du fournisseur	Montant estimé pour contrat de plus de 100 000\$	Prix du contrat (taxes nettes)	Montant total à la fin de l'exécution (taxes nettes)	Objet du contrat	Modes d'adjudication	Autres soumissionnaires et prix soumissionné taxes nettes
Les Services Pierre Goulet inc.	N/A	36 089.45 \$	Non complété	Recherche de fuites sur les réseaux d'aqueduc de Gaspé et de Rivière-au-Renard (2024 et 2025)	Contrat conclu suite à un appel d'offres sur invitation Résolution 24-01-006	S-au-S Fuites inc. : 37 795.50\$ Nordikeau inc. : 50 918.94\$
Gaévan Hino Québec	N/A	57 737.86 \$	Non complété	Fourniture d'un camion cube usagé	Contrat conclu suite à un appel d'offres sur invitation Résolution 24-02-004	Automobiles MP : 64 037.13\$ Proleasing : 65 617.19
Automobiles Mauger Ford inc.	N/A	56 310.05 \$	Non complété	Fourniture d'une camionnette ½ tonne, 4X4, neuve (cabine conventionnelle)	Contrat conclu suite à un appel d'offres sur invitation Résolution 24-02-006	
Automobiles Mauger Ford inc.	N/A	66 205.12 \$	Non complété	Fourniture d'une camionnette ½ tonne, 4X4, neuve (cabine double)	Contrat conclu suite à un appel d'offres sur invitation Résolution 24-02-007	
Automobiles Mauger Ford inc.	N/A	68 929.54 \$	Non complété	Fourniture d'une camionnette ½ tonne, 4X4, neuve (cabine double)	Contrat conclu suite à un appel d'offres sur invitation Résolution 24-02-008	
GDA - Services immobiliers intégrés	N/A	49 029.16 \$	Non complété	Évaluation de bâtiments et de contenu (13) aux fins d'assurances	Contrat conclu suite à un appel d'offres sur invitation Résolution 24-02-009	Dérico Experts-Conseil SENC : 86 089.75\$ L2G Évaluation : 28 871.56\$ (non conforme)
Bénéva Assurances générales	N/A	53 685.77 \$	Complété	Renouvellement 2023-2024 - Assurances des entreprises - Véhicules classe affaires	Contrat conclus suite à un achat regroupé Résolution 24-02-019	
BFL Canada services de risques et assurances inc.	N/A	213 033.89 \$	Complété	Renouvellement 2024 - Assurances responsabilités civiles	Contrat conclus suite à un achat regroupé Résolution 24-02-020	
Bénéva Assurances générales	N/A	261 235.94 \$	Complété	Renouvellement 2023-2024 - Assurance de biens	Contrat conclus suite à un achat regroupé Résolution 24-02-024	
ABCP architectes	N/A	384 560.00 \$	Non complété	Avenant #1 - Services professionnels (architecture) - Construction d'un nouveau complexe sportif à Gaspé	Gré à gré article 11 Règlement 1448-21 sur la gestion contractuelle Résolution 24-02-031	
Tétra Tech QI inc.	N/A	261 312.00 \$	Non complété	Avenant #1 - Services professionnels (ingénierie) - Construction d'un nouveau complexe sportif à Gaspé	Gré à gré article 11 Règlement 1448-21 sur la gestion contractuelle Résolution 24-02-032	
9001-8839 Québec inc.	N/A	89 787.81 \$	Non complété	Directives de changement - Paiement #4 - Réfection des postes de pompage SP-8 et SP-12 à Gaspé	Gré à gré article 11 Règlement 1448-21 sur la gestion contractuelle Résolution 24-02-035	

Liste des contrats attribués de plus de 25 000\$
Année 2024

Nom du fournisseur	Montant estimé pour contrat de plus de 100 000\$	Prix du contrat (taxes nettes)	Montant total à la fin de l'exécution (taxes nettes)	Objet du contrat	Modes d'adjudication	Autres soumissionnaires et prix soumissionné taxes nettes
Construction Cotton inc.	3 784 935.86	2 540 448.68 \$	Non complété	Travaux de réfection de l'enveloppe et système CVCA de l'hôtel de ville	Contrat conclu suite à un appel d'offres publics Résolution 24-02-039	Rénovation C.M. : 3 095 031.50\$ Construction Béton 4 Saisons : 2 560 225.18\$ L.F.G. Construction : 2 784 137.27\$ Construction Albert inc. : 2 770 620.13\$
9001-8839 Québec inc.	N/A	32 753.87 \$	Non complété	Directives de changement - Paiement #5 - Réfection des postes de pompage SP-8 et SP-12 à Gaspé	Gré à gré article 11 Règlement 1448-21 sur la gestion contractuelle Résolution 24-02-048	
Brault Maxthec inc.	N/A	88 488.71 \$	Non complété	Acquisition de pièces pour le dégrilleur à l'usine d'épuration des eaux usées	Gré à gré article 11 Règlement 1448-21 sur la gestion contractuelle Résolution 24-03-003	Soumissionnaire unique